

PLAN DE COURS

GGR-7051 : Changements climatiques : conséquences, adaptations et vulnérabilités

NRC 85544 | Automne 2021

Mode d'enseignement : À distance

Temps consacré : 0-0-9	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Ce cours s'intéresse aux incidences que peuvent avoir les changements climatiques sur les systèmes naturels et humains, la capacité d'adaptation et la vulnérabilité de ces systèmes. Ces différents aspects sont abordés selon des thématiques sectorielles (eau, biodiversité, forêt, agriculture, zones côtières, établissements humains et santé), de façon à susciter la réflexion sur les pratiques disciplinaires des apprenants, mais aussi selon une approche géographique (Afrique, Asie, Australie et Nouvelle-Zélande, Europe, Amérique latine, Amérique du Nord, régions polaires et petits états insulaires), afin d'avoir une connaissance approfondie de la situation à l'échelle mondiale.

Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse www.distance.ulaval.ca. NOTE IMPORTANTE : Pour chaque cours offert à distance, veuillez vous assurer qu'il n'existe aucun conflit d'horaire entre vos examens car aucun accommodement ne sera accordé en cas de conflit d'horaire. Ce cours est offert à distance en mode asynchrone. En fonction des directives de la santé publique, veuillez prendre note que si des examens sous surveillance peuvent être réalisés, ceux-ci ont lieu en soirée ou la fin de semaine. Plus de détails seront fournis ultérieurement.

Plage horaire

Sur Internet		
-	00h00 à 00h00	Du 30 août 2021 au 10 déc. 2021

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=133234>

Coordonnées et disponibilités

Laura Daleau

Chargée de cours

laura.daleau@ggr.ulaval.ca

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 414331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 414331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs généraux	4
Approche pédagogique	4
Modalités d'encadrement	4
Charge de travail et calendrier	5
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	5
Charge de travail et calendrier	5
Plagiat et citation	6
Contenu et activités	7
Évaluation et résultats	7
Liste des évaluations	7
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	7
LECTURE APPROFONDIE D'UN ARTICLE SCIENTIFIQUE	8
RÉSUMÉ D'UNE NOUVELLE DE L'ACTUALITÉ	8
EXAMEN 1	9
CAPSULE NARRÉE	10
RAPPORT SCIENTIFIQUE POUR DÉCIDEURS	12
EXAMEN 2	13
Barème de conversion	14
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	14
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	15
Évaluation de l'enseignement	15
Absence aux examens	15
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	16
Plagiat	16
Évaluation de l'enseignement	16
Gestion des délais	16
Matériel didactique	16
Matériel obligatoire	16
Site web de cours	17
Matériel informatique	17
Médiagraphie et annexes	17
Bibliographie	17

Description du cours

Introduction

Ce cours de trois crédits porte sur les incidences que peuvent avoir les changements climatiques sur les systèmes naturels et humains, la capacité d'adaptation et la vulnérabilité de ces systèmes. Ces différents aspects sont abordés selon des thématiques sectorielles (eau, biodiversité, forêt, agriculture, zones côtières, établissements humains et santé) de façon à susciter la réflexion sur les pratiques disciplinaires des apprenants.

L'adaptation aux changements climatiques exige une mobilisation des connaissances sur le sujet par les principaux acteurs touchés par le sujet qu'ils soient ingénieurs, géographes, économistes, agronomes, ingénieurs forestiers, biologistes, démographes, aménagistes, médecins, etc. Il est essentiel de former le plus adéquatement possible ces personnes afin qu'ils puissent comprendre les enjeux actuels et les incidences réelles des changements climatiques, qu'ils puissent obtenir et traiter les données pertinentes, analyser et critiquer les mesures d'adaptation envisagées pour faire face aux changements climatiques et, finalement, se les approprier de façon à devenir des acteurs de changement informés dans leur secteur d'activités.

Ce cours ne nécessite pas de formation préalable dans un domaine spécifique. Actuellement, ce cours est obligatoire pour le microprogramme de deuxième cycle en changements climatiques, mais il peut être à option dans plusieurs programmes de deuxième et troisième cycle.

Ce « Plan de cours » a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il définit en quelque sorte un mode d'emploi, non seulement pour le matériel didactique du cours, mais aussi pour le cheminement que vous devez adopter et les différentes exigences auxquelles vous devez répondre.

Objectifs généraux

Au terme de ce cours, l'étudiant pourra :

- faire l'inventaire des changements déjà observés dans les systèmes naturels et humains suite à l'évolution du climat au cours du dernier siècle ;
- appréhender l'incidence des changements climatiques futurs sur différentes questions sectorielles et régions géographiques ;
- connaître les principales mesures d'adaptations mises de l'avant, dans différents secteurs, pour réduire les effets néfastes ou exploiter des opportunités bénéfiques associées aux changements climatiques ;
- évaluer la capacité d'adaptation et la vulnérabilité des populations face aux changements climatiques.

Approche pédagogique

Ce cours est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation à distance. Le matériel didactique et la formule utilisée vous permettent d'adopter une démarche d'apprentissage autonome et entièrement à distance. Vous pouvez ainsi gérer votre temps d'étude et prendre en charge votre formation.

Toutefois, cette prise en charge est soutenue par la personne responsable de l'encadrement, pendant toute la session. Sa tâche est de vous faciliter les conditions d'apprentissage et de vous aider dans votre démarche, de façon à ce que vous atteigniez les objectifs du cours.

Pour toutes questions relatives à la matière du cours et à son déroulement nous vous demandons d'utiliser les forums de discussion. Les forums du cours ont pour but de permettre aux étudiants inscrits à ce cours de communiquer, entre eux et avec le responsable, leurs opinions et questions sur différents sujets traités dans les notes de cours et les lectures. Donc, il s'agit de commentaires pertinents sur un sujet précis, d'interrogations clairement exprimées, d'opinions personnelles bien argumentées, d'interventions suite aux questions ou commentaires de collègues. Ainsi vous pourrez recevoir des réponses des autres participants ou du responsable qui agit comme médiateur ou répond en l'absence de réponse des autres participants. Si nécessaire, le responsable intervient, généralement, à l'intérieur de 48 heures lors des journées de semaine, mais en permettant avant tout aux autres participants de répondre ou d'argumenter. Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être explicite dans vos questions et commentaires.

Pour les questions d'ordre personnel, vous pouvez communiquer directement avec le responsable par le courrier électronique offert sur le site du cours qui vous retournera une réponse à l'intérieur de 48 heures lors des journées de semaine.

Modalités d'encadrement

Le calendrier pédagogique proposé est adaptable selon vos disponibilités pendant les semaines de la session. En effet, la formule d'enseignement à distance vous permet d'apprendre à votre rythme; toutefois, en adoptant un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, vous pourrez bénéficier d'une rétroaction du responsable durant tout votre cheminement. La personne inscrite reste bien sûr la seule gestionnaire de son temps, mais elle s'engage à effectuer et déposer ces travaux aux dates indiquées.

La rétroaction fournie par le responsable s'effectue en général par le forum de discussion et parfois par courrier électronique (questions plus personnelles). Pour les questions portant directement sur la matière, il répond au plus à deux semaines d'avance sur le calendrier pédagogique. Donc lors de la première semaine il peut répondre par rapport aux 3 premières semaines. Il est important de prendre conscience que la réponse aux questions posées par courrier électronique ou sur le forum ne sera pas instantanée. Le responsable répondra à son courrier électronique au moins deux à trois fois par semaine soit dans un délai de 48 heures les jours ouvrables. Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être explicite dans vos questions et commentaires.

Par ailleurs, vous pourrez utiliser les forums. Trois blocs de forum sont créés (Général/Le contenu des modules/Les évaluations) pour vous permettre de discuter de divers points avec les autres étudiants. Le responsable répond aux questions non traitées par les autres étudiants et rectifie, au besoin, les réponses ou interventions des autres participants dans les mêmes délais que pour le courrier électronique.

Charge de travail et calendrier

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.

Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/> 

Charge de travail et calendrier

Semaine	Période	Activités	Évaluations
1	30 août au 5 sept.	<ul style="list-style-type: none">Synthèse du module 1 et autre contenu obligatoire	Résumé d'une nouvelle de l'actualité* : Vous avez du 30 août au 17 octobre 2021 pour compléter cette évaluation.
2	6 sept. au 12 sept.	<ul style="list-style-type: none">Synthèse du module 2 et autre contenu obligatoire	Résumé d'une nouvelle de l'actualité* : Vous avez du 30 août au 17 octobre 2021 pour compléter cette évaluation.
3	13 sept. au 19 sept.		Lecture approfondie d'un article scientifique : Vous devez compléter cette évaluation entre le 13 septembre et le 19 septembre 2021. Résumé d'une nouvelle de l'actualité* : Vous avez du 30 août au 17 octobre 2021 pour compléter cette évaluation.
4	20 sept. au 26 sept.	<ul style="list-style-type: none">Lectures obligatoires	Résumé d'une nouvelle de l'actualité* : Vous avez du 30 août au 17 octobre 2021 pour compléter cette évaluation.
5	27 sept. au	<ul style="list-style-type: none">Synthèse du module 4 et autre contenu obligatoire	Résumé d'une nouvelle de l'actualité* : Vous avez du 30 août au 17 octobre 2021 pour compléter cette

	3 oct.		évaluation.
6	4 oct. au 10 oct.		Examen 1 : Vous devez compléter cette évaluation entre le 4 octobre et le 10 octobre 2021. Résumé d'une nouvelle de l'actualité* : Vous avez du 30 août au 17 octobre 2021 pour compléter cette évaluation.
7	11 oct. au 17 oct.	<ul style="list-style-type: none"> • Contenu obligatoire 	Résumé d'une nouvelle de l'actualité* : Vous avez du 30 août au 17 octobre 2021 pour compléter cette évaluation.
8	18 oct. au 24 oct.	<ul style="list-style-type: none"> • Synthèse du module 6 et autre contenu obligatoire 	
9	25 oct. au 31 oct.	SEMAINE DE LECTURE	
10	1 nov. au 7 nov.	<ul style="list-style-type: none"> • Synthèse du module 7 et autre contenu obligatoire 	
11	8 nov. au 14 nov.	<ul style="list-style-type: none"> • Synthèse du module 8 et autre contenu obligatoire 	
12	15 nov. au 21 nov.	<ul style="list-style-type: none"> • Synthèse du module 9 et autre contenu obligatoire 	Capsule narrée du rapport scientifique pour décideurs : Vous devez compléter cette évaluation au plus tard le 21 novembre 2021.
13	22 nov. au 28 nov.	<ul style="list-style-type: none"> • Capsules narrées des rapports scientifiques pour décideurs (contribution étudiante) 	Rapport scientifique pour décideurs : Vous devez compléter cette évaluation au plus tard le 28 novembre 2021. Évaluation des capsules par les pairs : Vous devez compléter cette évaluation au plus tard le 5 décembre 2021
14	29 nov. au 5 déc.	<ul style="list-style-type: none"> • Capsules narrées des rapports scientifiques pour décideurs (contribution étudiante) 	Évaluation des capsules par les pairs : Vous devez compléter cette évaluation au plus tard le 5 décembre 2021
15	6 déc. au 12 déc.		Examen 2 : Vous devez compléter cette évaluation entre le 6 décembre et le 12 décembre 2021.
		* On demande deux participations par étudiant(e) (voir le détail dans les consignes de l'évaluation) pour le résumé d'une nouvelle de l'actualité. L'évaluation est indiquée toutes les semaines, car vous avez 7 semaines pour compléter l'activité.	

Plagiat et citation

Tous les travaux écrits que vous devez produire dans le cadre du cours GGR-7051 (la lecture approfondie d'un article scientifique, le résumé d'une nouvelle de l'actualité, les examens 1 et 2 et le rapport scientifique pour décideurs), doivent **présenter des écrits entièrement originaux rédigés par vous**. Ils ne doivent pas constituer une série de copier-coller de textes issus d'autres documents. Il vous est permis de faire de courtes citations (max. : 10% du nombre total de mots) pourvu que vous utilisiez les guillemets et que vous précisiez la référence ainsi que le numéro de la page d'où provient cette citation. La référence de cette citation doit aussi se retrouver d'une façon détaillée en bibliographie à la fin du document.

L'Université Laval étant abonnée à un service de détection de plagiat, il est possible que l'enseignant soumette vos travaux pour analyse. En cas de fraude ou de plagiat, des actions disciplinaires pourraient être conduites. Pour plus d'information à ce sujet, vous pouvez consulter le Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval (www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf).

Citer vos sources selon les règles préconisées est d'une importance capitale. Pour plus d'information sur le référencement, vous pouvez consulter les sites Web suivants :

- Citer ses sources <https://www.bibl.ulaval.ca/chercher-autres-sujets/citer-ses-sources>

- Tutoriel : Citer ses sources et éviter le plagiat <http://www.bibl.ulaval.ca/diapason/plagiat/plagiat.htm>

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
SEMAINE 1 : Changements déjà observés dans les systèmes naturels	
SEMAINE 2 : Adaptations et vulnérabilités : qu'est-ce que c'est ?	
SEMAINE 3 : Lecture approfondie d'un article scientifique	
SEMAINE 4 : Impacts des changements climatiques sur la ressource en eau	
SEMAINE 5 : Impacts des changements climatiques sur les grands écosystèmes et la biodiversité	
SEMAINE 6 : Examen 1	
SEMAINE 7 : Impacts des changements climatiques sur la forêt	
SEMAINE 8 : Impacts des changements climatiques sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	
SEMAINE 9 : Semaine de lecture	
SEMAINE 10 : Impacts des changements climatiques sur les régions côtières et les basses terres	
SEMAINE 11 : Impacts des changements climatiques sur les établissements humains et la société	
SEMAINE 12 : Impacts des changements climatiques sur la santé humaine	
SEMAINE 13 : Visionnement et évaluation des capsules narrées	
SEMAINE 14 : Visionnement et évaluation des capsules narrées	
SEMAINE 15 : Examen 2	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluation et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
LECTURE APPROFONDIE D'UN ARTICLE SCIENTIFIQUE	Dû le 19 sept. 2021 à 23h59	Individuel	10 %
RÉSUMÉ D'UNE NOUVELLE DE L'ACTUALITÉ	Du 30 août 2021 à 08h00 au 17 oct. 2021 à 23h59	Individuel	10 %
EXAMEN 1	Du 4 oct. 2021 à 08h00 au 10 oct. 2021 à 23h59	Individuel	20 %
CAPSULE NARRÉE	Dû le 21 nov. 2021 à 23h59	Individuel	10 %
RAPPORT SCIENTIFIQUE POUR DÉCIDEURS	Dû le 28 nov. 2021 à 23h59	Individuel	20 %
EXAMEN 2	Du 6 déc. 2021 à 08h00 au 12 déc. 2021 à 23h59	Individuel	30 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

LECTURE APPROFONDIE D'UN ARTICLE SCIENTIFIQUE

Date de remise : 19 sept. 2021 à 23h59

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Question 1 résumé	3
Question 2 Domaines de recherche	3
Question 3 Évolution vulnérabilité	4
Question 4 Défis	3
Question 5 Conclusion de l'auteur	4
Respect des consignes	1
Français	2

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Dans le cadre de cette évaluation, il vous est demandé de faire une lecture approfondie de l'article scientifique *Vulnerability* par Neil Adger.

Par la suite, sur un maximum de **2 pages**, vous devrez répondre aux cinq questions suivantes :

1. Quelles sont les principales idées de l'auteur? (3 pts)
2. Quelles sont les principaux domaines de recherche qui, selon l'auteur, contribuent à la compréhension des systèmes socio-écologiques et à leur vulnérabilité inhérente ? (3 pts)
3. De quelle manière le concept de vulnérabilité a-t-il évolué dans le temps? (4 pts)
4. Quels sont, selon l'auteur, les principaux défis liés à la recherche sur la vulnérabilité ? (3 pts)
5. Que pensez-vous de cette conclusion de l'auteur (4 pts) :
«The diversity and apparent lack of convergence over time are, in many ways, a reflection of the divergent objectives of the research and the phenomena being explained (see also Janssen et al. (2006) on its networks). But this diversity, I argue is a strength and sign of vitality, not a weakness, of vulnerability research.» (p.277)

Vous serez aussi évalué(e)s sur:

- Le respect des consignes (nombre de pages, police d'écriture, etc.) (1 pt)
- La qualité du français (2 pts)

► Pour rédiger vos réponses, utilisez la police d'écriture **Calibri 12** et des **interlignes 1,5**.

► Si vous souhaitez insérer une bibliographie, celle-ci ne sera pas comptabilisée dans le nombre de pages.

► Déposez votre document en **fichier Word** dans la **boite de dépôt** en inscrivant votre nom et prénom comme nom de fichier.

Fichiers à consulter :

 [Vulnerability par Neil Adger](#) (193,74 Ko, déposé le 16 juil. 2021)

RÉSUMÉ D'UNE NOUVELLE DE L'ACTUALITÉ

Titre du forum :	RÉSUMÉ D'UNE NOUVELLE DE L'ACTUALITÉ
Période de contribution :	Du 30 août 2021 à 08h00 au 17 oct. 2021 à 23h59
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %
Directives de l'évaluation :	

1. Résumé d'une nouvelle de l'actualité

Pendant la période du 30 août au 17 octobre 2021, vous devez rapporter, sur le forum de discussion dédié à cette activité, une nouvelle de l'actualité qui traite de l'adaptation aux changements climatiques. La nouvelle en question peut être issue autant d'une revue scientifique, de journaux, d'une revue de vulgarisation ou d'un rapport scientifique. **La nouvelle doit décrire une innovation, une action ou une mesure (technologique, sociale ou économique) développée et mise en oeuvre dans le cadre de l'adaptation aux changements climatiques à l'échelle d'une localité, d'une région ou d'un pays. Vous devez commenter la nouvelle et susciter la participation sur le forum de discussion grâce à votre commentaire.**

Votre commentaire doit contenir entre 300 et 400 mots.

La nouvelle de l'actualité retenue doit être parue après 2018.

La **source bibliographique de la nouvelle** doit être clairement présentée en dessous de votre texte. Ajoutez également les références de toutes sources utilisées dans votre argumentation.

2. Réponse à la nouvelle d'un(e) collègue

Vous devez en second lieu **répondre à une des nouvelles de l'actualité rédigée par un ou une de vos collègues.**

Votre réponse doit exprimer clairement vos impressions suite à votre lecture et être respectueuse. De plus, elle doit **faire référence à au moins une notion vue dans le cours tout en apportant un complément pertinent.** Vous devez rédiger votre réponse dans le même forum de discussion en utilisant le bouton répondre. Votre réponse doit contenir entre 300 et 400 mots.

Vous avez donc 2 interventions au total à faire sur ce forum.

Critères d'évaluation

1. Pour le résumé d'une nouvelle de l'actualité

- Lien de la nouvelle avec le cours et pertinence scientifique (2 pts)
- Exactitude et clarté des informations (2 pts)
- Crédibilité du site, de la revue ou du journal de référence choisi (1 pt)
- Année de la publication (1 pt)
- Longueur du texte (300-400 mots)(1 pt)
- Référence détaillée et complète (1 pt)
- Pénalité après 5 fautes (0,25 pt/faute) (1 pt)

2. Pour la réponse à une nouvelle de l'actualité rédigée par un ou une collègue

- Réponse pertinente et détaillée (1 pt)
- Exactitude et clarté des informations (1 pt)
- Insertion de notions vues dans le cours (1pt)
- Respect des règles éthiques et de conduite (respect de l'opinion d'un tiers) (1 pt)
- Longueur du texte (300-400 mots) (0,5 pt)
- Pénalité après 5 fautes (0,25 pt/faute) (0,5 pt)

EXAMEN 1

Titre du questionnaire :	Examen 1
Période de disponibilité :	Du 4 oct. 2021 à 08h00 au 10 oct. 2021 à 23h59

Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	20 %
Directives :	

Déclaration d'intégrité relative au plagiat

Avant de commencer ce questionnaire, j'atteste que :

- Je suis la personne autorisée à remplir ce questionnaire;
- Je remplis cette évaluation sans l'aide d'autrui;
- Je n'essaie pas, d'une façon malhonnête, d'améliorer mon résultat;
- Je n'échangerai pas d'information à propos de cette évaluation avant la date de fin de l'examen.

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, plus spécifiquement des articles 23 à 46, ainsi que des sanctions qui sont prévues par ce Règlement à : https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement-disciplinaire.pdf

Directives

- Il s'agit d'un **examen individuel**. Sa réalisation en équipe est interdite.
- Le questionnaire sera accessible du **4 octobre (8h00) au 10 octobre (23h59)**.
- Le questionnaire est accessible sous l'**onglet Répondre** ci-dessus.
- Vous devez rédiger vos réponses directement dans le questionnaire (maximum **250 mots par réponse**).
- Si vous souhaitez ajouter une bibliographie, vous pouvez l'insérer à la fin de votre texte réponse, elle ne sera pas comptabilisée dans le nombre de mots.

Contenu de l'examen

- L'examen porte sur la matière des **semaines 1, 2, 4 et 5**.
- Le questionnaire est composé de **4 questions à développement**.
- Les questions seront choisies aléatoirement parmi une banque de questions.

CAPSULE NARRÉE

Date de remise :	21 nov. 2021 à 23h59 Évaluation par les pairs : 7 déc. 2021 à 23h59
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %
Répartition de la correction et critères :	60 % Corrigé par l'enseignant

Critère	Notation
Structure de la présentation (cohérente, logique)	10
Cohérence entre la narration et le contenu des diapositives	10
Bonne exploitation des éléments graphiques (choix pertinent, percutant)	10
Fluidité de la narration	5
Niveau de langage approprié	5
Bonne lisibilité des diapos	5
Qualité de l'enregistrement (bruit de fond)	5

Respect de la durée (10 min max)	5
Originalité (va chercher l'intérêt du public)	5

40 % Évaluation par les pairs

Critère	Notation
Pertinence du sujet	15
Contexte et mesures d'adaptation proposées	25
Originalité	15
Cohérence narration et diapo	10
Respect de la durée	10
Bonne exploitation des éléments graphiques	10
Fluidité de la narration	5
Niveau de langage approprié	5
Qualité de l'enregistrement	5

Directives de l'évaluation :

- Vous devez préparer une **synthèse de votre rapport scientifique pour décideurs sous forme de capsule narrée**. Vous pouvez tout d'abord préparer une présentation dans *PowerPoint*, *Prezi* ou *Adobe Presenter* (ou tout autre logiciel comparable).
- Par la suite, vous faites l'enregistrement de la narration grâce à *Screencast-o-matic*.
Informations sur *Sreencast-o-matic* : visitez le lien <https://www.ene.ulaval.ca/captation-numerique>
- La présentation doit être structurée de façon claire et évidente; il peut être utile d'annoncer le plan et d'y revenir de façon ponctuelle. La capsule narrée ne devrait pas dépasser 10 minutes. Il n'est pas nécessaire d'écrire un texte suivi. Toutefois, il doit être possible de suivre votre discours aisément; accordez donc une grande importance à la structure et à la logique de celui-ci.
**Notez bien que la source de chacune des illustrations utilisées pour votre présentation doit être inscrite en-dessous de ces dernières.*
- Une fois votre présentation enregistrée, vous pourrez me l'envoyer à mon adresse courriel (laura.daleau@ggr.ulaval.ca) ou via *WeTransfer* si le fichier est trop lourd pour l'envoi direct.

Évaluations

- L'évaluation de la capsule narrée se fera **par le professeur (60%) et les pairs (40%)**. En plus d'évaluer la capsule narrée de vos collègues en fonction de critères prédéterminés, vous devrez ajouter un bref commentaire à chacune de vos évaluations.
- C'est uniquement pour les capsules produites par les étudiants du groupe qui vous a été attribué que vous devrez compléter vos évaluations en tant que collègue. Les commentaires seront visibles pour les étudiants et seront signés. Le professeur se réserve le droit de modifier l'évaluation des pairs si elle lui semble inéquitable.

Critères pour l'évaluation faite par le professeur

- Structure de la présentation (cohérente, logique, annonce du plan) (10 pts)
- Cohérence entre la narration et le contenu des diapositives (10 pts)
- Bonne exploitation des éléments graphiques (choix pertinents, percutants) (10 pts)
- Originalité (va chercher l'intérêt du public) (5 pts)
- Fluidité de la narration (5 pts)
- Niveau de langage approprié (5 pts)
- Bonne lisibilité des éléments dans les diapositives (5 pts)
- Qualité de l'enregistrement (bruits de fond) (5 pts)
- Respect de la durée (10 min.max) (5 pts)

Critères pour l'évaluation faite par les pairs

- Pertinence du sujet (sujet précis et portant sur une thématique du cours) (15 pts)
- Contexte et mesures d'adaptation proposées (on comprend bien le contexte, la problématique de l'étude et les mesures d'adaptation) (25pts)
- Originalité (va chercher l'intérêt du public) (15 pts)
- Cohérence entre la narration et le contenu des diapositives (10 pts)
- Respect de la durée (10 min. max) (10pts)
- Bonne exploitation des éléments graphiques (choix pertinents, percutants) (10 pts)
- Fluidité de la narration (5 pts)
- Niveau de langage approprié (5 pts)
- Qualité de l'enregistrement (bruits de fond) (5 pts)

N'hésitez pas à me contacter au besoin !

RAPPORT SCIENTIFIQUE POUR DÉCIDEURS

Date de remise : 28 nov. 2021 à 23h59

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Le sujet (question sectorielle) est-il suffisamment précis	10
Le contexte général est bien exposé. On comprend aisément la pertinence du sujet.	10
Les enjeux sont bien définis	10
Les impacts sont clairement exposés (observés et à venir)	10
Les mesures d'adaptation appropriées pour réduire la vulnérabilité sont clairement présentées	10
Les phrases sont bien construites et les mots sont écrits correctement	10
Bonne utilisation des figures et tableaux	10
Le document présente de la rigueur scientifique	5
Les références sont pertinentes et suffisamment nombreuses	5
Les références sont introduites dans le texte	5
Présentation générale du document et respect de la longueur	5

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Il est recommandé de faire approuver son sujet avant de commencer la réalisation de ce rapport.

Mise en situation

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) vous demande de produire un rapport scientifique destiné aux décideurs. Ce rapport doit traiter des impacts et de l'adaptation aux changements climatiques pour un pays/région/ville/communauté/peuple (p/r/v/c/p) en particulier et pour une question sectorielle spécifique (ressources en eau, tourisme, infrastructures, santé, agriculture, foresterie, biodiversité...), touchant ce p/r/v/c/p. Votre p/r/v/c/p retenu doit se situer dans une des 7 entités géographiques suivantes : Amérique du Nord, Amérique latine, l'Europe, l'Asie, les Régions polaires, l'Australie/Nouvelle-Zélande, l'Afrique et les petits pays insulaires. Il faut

imaginer que ce rapport scientifique sera destiné aux élus de votre p/r/v/c/p afin qu'ils puissent avoir l'heure juste concernant les impacts des changements climatiques sur cette question sectorielle et une vision d'ensemble plus juste des mesures d'adaptation existantes ou pouvant être mise en place afin de réduire la vulnérabilité des populations exposées.

Livrable

Le rapport doit avoir au plus 15 pages (incluant figures, tableaux et bibliographie) et compter au moins 4500 mots. Vous devez analyser au moins 15 références pertinentes dans votre rapport scientifique (dont 5 doivent être des articles scientifiques issus de revues scientifiques évaluées par les pairs (*peers review*) **clairement identifiés dans votre bibliographie**. Un rapport scientifique pour décideurs se doit de rapporter l'état de la situation avec beaucoup de rigueur scientifique tout en demeurant accessible (clair, concis, mais précis) dans les propos.

Pour ce qui est de la structure du document, assurez-vous de bien présenter le **contexte général** et les motivations de votre choix (ex. pourquoi cette question sectorielle est-elle prioritaire pour ce pays?). Les **enjeux** (et vulnérabilités) doivent aussi être bien définis. Avant de présenter les **impacts** attendus dans le futur, vous pouvez faire le bilan des impacts déjà observés s'il y a lieu.

Finalement, on vous demande de faire le portrait des **mesures d'adaptation** déjà mises en place et /ou à mettre en place dans un avenir rapproché.

On vous recommande une mise en page sobre et professionnelle. Le document doit être déposé dans la boîte de dépôt prévu à cet effet en format Word. Le fichier ne doit pas dépasser 50 Mo.

Police : Calibri

Taille de police : 12

Interlignes : 1,5

*Attention de ne pas choisir un sujet trop large et donc avec un contenu trop superficiel! Il faut opter pour un ton convaincant afin que les élus décident de poser un geste suite à la lecture de votre rapport. Vous pouvez retenir l'approche ÉPIC pour : **É**veiller l'intérêt, **P**réserver le problème, **I**nformer des solutions et **C**onvenir à l'action, mais attention tout cela doit avoir des appuis scientifiques solides!

Critères d'évaluation

- La question sectorielle (sujet) est suffisamment précise. (10 pts)
- Le contexte général est bien exposé. On comprend aisément la pertinence du sujet. (10 pts)
- Les enjeux sont bien définis. (10 pts)
- Les impacts sont clairement exposés (observés et à venir). (10 pts)
- Les mesures d'adaptation pour réduire la vulnérabilité sont clairement présentées. (10 pts)
- Les figures et les tableaux sont présentés et utilisés de manière pertinente. (10 pts)
- Clarté de l'expression: les phrases sont bien construites et ponctuées adéquatement. Les mots usuels sont écrits correctement. (10 pts)
- Le document présente de la rigueur scientifique et un effort de concision tout en conservant une clarté dans les propos. (5 pts)
- Les références sont pertinentes. (5 pts)
- Les références sont introduites systématiquement dans le texte et sous les figures. (5 pts)
- Présentation générale du document (police d'écriture, paragraphes, titres, sous-titres, etc.) et respect de la longueur (au moins 4500 mots et max 15 pages). (5 pts)

EXAMEN 2

Titre du questionnaire :

Examen 2

Période de disponibilité :

Du 6 déc. 2021 à 08h00 au 12 déc. 2021 à 23h59

Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	30 %
Directives :	

Déclaration d'intégrité relative au plagiat

Avant de commencer ce questionnaire, j'atteste que :

- Je suis la personne autorisée à remplir ce questionnaire;
- Je remplis cette évaluation sans l'aide d'autrui;
- Je n'essaie pas, d'une façon malhonnête, d'améliorer mon résultat;
- Je n'échangerai pas d'information à propos de cette évaluation avant la date de fin de l'examen.

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, plus spécifiquement des articles 23 à 46, ainsi que des sanctions qui sont prévues par ce Règlement à :

https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement-disciplinaire.pdf 

Directives

- Il s'agit d'un examen **individuel**. Sa réalisation en équipe est interdite.
- Le questionnaire sera accessible du **6 décembre (8h00) au 12 décembre (23h59)**.
- Le questionnaire est accessible sous l'**onglet Répondre** ci-dessus.
- Vous devrez rédiger vos réponses directement dans le questionnaire (maximum **250 mots par réponse**).
- Si vous souhaitez ajouter une bibliographie, vous pouvez l'insérer à la fin de votre texte réponse, elle ne sera pas comptabilisée dans le nombre de mots.

Contenu de l'examen

- L'examen porte sur la matière des semaines 7, 8, 10, 11, 12.
- Le questionnaire est composé de **4 questions à développement**.
- Les questions seront choisies aléatoirement parmi une banque de questions.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
E	0	68,49

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 23 à 46 dudit Règlement, à :

<http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire> 

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

1. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
2. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
4. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
5. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_des_etudes.pdf. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Évaluation de la qualité du français

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique se réfère à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) ainsi qu'aux [dispositions relatives à son application](#).

De plus, la Faculté recommande aux enseignants d'attribuer jusqu'à concurrence de 15 % de la note totale de tout examen, rapport, travail long ou tout autre document évalué, à la correction orthographique et grammaticale.

Une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens des étudiants non francophones.

Au besoin, profitez des services d'amélioration de la qualité du français à votre disposition sur le campus :

- [Ateliers gratuits d'aide à la rédaction](#) offerts par la Bibliothèque
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts en classe par l'École des langues
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts à distance par l'École des langues

Retard et présentation des travaux

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Évaluation de l'enseignement

En conformité avec la [Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval](#), il est possible que le cours que vous suivez soit évalué. Si tel est le cas, vous recevrez une invitation à remplir un questionnaire d'appréciation en ligne [ou transmis par la poste selon le cas]. Votre opinion est très importante car elle permettra d'améliorer la qualité de ce cours. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.
- Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.
- Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens ou à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) n'est acceptable.

- Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.
- L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible. Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Il est à noter que l'activation doit s'effectuer au cours des deux premières semaines de cours.

Plagiat

Tous les travaux écrits (suivi de l'actualité, lecture approfondie d'article scientifique, examens 1 et 2, et rapport scientifique pour décideurs) que vous devez produire dans le cadre du cours GGR-7051 doivent **présenter des écrits entièrement originaux rédigés par vous**. Ils **ne doivent pas constituer une série de copier-coller de textes** issus d'autres documents. Il vous est permis de faire de courtes citations (max. : 10% du nombre total de mots) pourvu que vous utilisiez les guillemets et que vous précisiez la référence ainsi que le numéro de la page d'où provient cette citation. La référence de cette citation doit aussi se retrouver d'une façon détaillée en bibliographie à la fin du document.

L'Université Laval étant abonnée à un service de détection de plagiat, il est possible que l'enseignant soumette vos travaux pour analyse. En cas de fraude ou de plagiat, des actions disciplinaires pourraient être conduites. Pour plus d'information à ce sujet, vous pouvez consulter le Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval (www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf).

Citer vos sources selon les règles préconisées est d'une importance capitale. Pour plus d'information sur le référencement, vous pouvez consulter les sites Web suivants :

- Citer ses sources : <https://www.bibl.ulaval.ca/services/citation-de-sources>
- Porter attention au tutoriel : [Citer ses sources et éviter le plagiat https://www.bibl.ulaval.ca/diapason/plagiat/plagiat.htm](https://www.bibl.ulaval.ca/diapason/plagiat/plagiat.htm)

Évaluation de l'enseignement

En conformité avec la [Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval](#), il est possible que le cours que vous suivez soit évalué. Si tel est le cas, vous recevrez une invitation à remplir un questionnaire d'appréciation en ligne [ou transmis par la poste selon le cas]. Votre opinion est très importante car elle permettra d'améliorer la qualité de ce cours. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.

Gestion des délais

Pour les évaluations, une pénalité de 10 % par jour de retard au-delà de la date prévue est appliquée. **Après une semaine de retard, votre travail sera refusé.**

Matériel didactique

Matériel obligatoire

Tout le matériel didactique obligatoire se trouve dans la section "Contenu et activités".

Site web de cours

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.

Matériel informatique

Pour télécharger le logiciel d'enregistrement Sreencast-o-matic:

<https://www.ene.ulaval.ca/captation-numerique/tous-les-utilisateurs-installer-la-version-deluxe-du-logiciel> 

Médiagraphie et annexes

Bibliographie

Voir section "Contenu et activités".